

« *Inclure* »

*Changer le regard*

Monsieur Le directeur académique des  
services départementaux de l'éducation  
nationale de la Vienne  
22 rue Guillaume VII le Troubadour  
BP 625  
86022 Poitiers Cedex

Objet: *Demande d'agrément d'intervention en milieu scolaire.*

*Saint-Savin sur Gartempe, le 20 Aout 2012,*

Monsieur le Directeur,

Notre association milite pour l'inclusion en tous milieux des enfants avec handicap. Elle est issue de la réflexion et de l'expérience de divers acteurs intervenant dans l'inclusion de personnes ayant un trouble du spectre autistique. Elle fonctionne en s'appuyant sur un réseau de compétences avec des professionnels qui développent un niveau d'expertise significatif en matière d'inclusion ainsi que d'approches médicales et éducatives qui font consensus internationalement et sont reconnues aujourd'hui pour être les plus efficaces dans la réponse au handicap cognitif et notamment dans la réponse aux troubles du spectre autistique.

Héritière de diverses expériences, notre association a développé un modèle d'inclusion scolaire et sociale basé sur les connaissances les plus récentes en matière d'inclusion ainsi que sur les connaissances scientifiques du domaine du handicap cognitif et des réponses éducatives et comportementales.

Fort du constat d'efficacité de cette approche notre association a décidé de développer la généralisation de ce modèle d'inclusion en tous milieux.

Pour permettre cette généralisation notre association met en place la formation d'Assistants d'Education à la Vie Sociale et Scolaire qui peuvent intervenir utilement en milieu scolaire ordinaire.

Nous vous demandons de bien vouloir agréer l'intervention en milieu scolaire de ces personnes à la demande des enseignants et sur référence de notre association.

Les intervenants pour lesquels nous sollicitons cet agrément disposent d'une expérience préalable en milieu scolaire et bénéficieront d'une formation complémentaire leur permettant d'apporter assistance aux enseignants pour la mise au point de réponses pratiques aux Besoins Educatifs Particuliers notamment des élèves ayant un trouble du spectre autistique.

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire et, au besoin, je tiens à votre disposition une présentation avec de nombreux exemples pratiques qui ont servi à illustrer notre approche lors de notre présentation à l'INSHEA.

Dans l'attente de votre agrément, recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

*Le président de l'association « Inclure »*  
Guy Coslado



*Association « Inclure »*

*Hôtel de ville , 2, Place de la libération - 86310 Saint-Savin sur Gartempe - 06 49 95 82 12*

*Email: [contact@inclure.fr](mailto:contact@inclure.fr)*

*Identification R.N.A. : W862001686 Siret 750 898355 00011*